

Convocation à la séance extraordinaire du Conseil intercommunal
POLICE NORD VAUDOIS

Mesdames et Messieurs les Membres du CODIR,
Madame la Déléguée, Messieurs les Délégués,

Nous avons le plaisir de vous convier à la prochaine séance extraordinaire du Conseil intercommunal de Police Nord vaudois le

Jeudi 19 mars 2026 à 19 h. Salle du Conseil à Suscévaz

Séance durant laquelle l'ordre du jour suivant sera traité :

Opérations statutaires :

- a) Appel nominal
- b) Ouverture de la séance
- c) Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2025 à Method
- d) Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

- 1) Assermentations
- 2) Communications du Président du Conseil intercommunal
- 3) Communications du CODIR
- 4) Préavis 01/2026. Intégration de la Commune de Valeyres-sous-Ursins à la PNv – Rapport de la commission de gestion. Débat et décision
- 5) Divers et interventions individuelles

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Membres du CODIR, Madame la Déléguée, Messieurs les Délégués, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Essert-Pittet, le 8 février 2026.

Pièces jointes : 1 procès-verbal – 1 préavis

Pour le bureau du Conseil intercommunal

Le Président

Nicolas Hernan



La Secrétaire

Malou Miéville

